

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE FLAMANVILLE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE JEUDI 9 OCTOBRE 2025

La commission locale d'information de Flamanville se réunira le jeudi 9 octobre 2025 pour son assemblée générale. L'ordre du jour est le suivant :

09h00 : Début de l'assemblée au Pôle de proximité des Pieux

1. Validation du compte rendu de l'Assemblée générale du 20 mai 2025 (CLI)
2. Point sur les événements significatifs de niveau 1 (Exploitant - ASNR)
  - 19 mai 2025 : détection tardive de l'indisponibilité d'un capteur du système de protection du réacteur
  - 5 août 2025 : Non-respect d'une prescription permanente portant sur le risque de dilution dans le circuit primaire
3. Retour sur les lettres d'inspection de l'ASNR (ASNR)
  - Lettre de suite de l'inspection du 8 avril 2025 portant sur la radioprotection
  - Lettre de suite de l'inspection du 29 avril 2025 portant sur les agressions liées à la source froide
  - Lettre de suite de l'inspection du 11 juin 2025 portant sur le combustible
  - Lettre de suite de l'inspection du 24 juin portant sur les agressions climatiques
4. Retour sur le défaut d'étanchéité sur les soupapes du circuit primaire (Exploitant - ASNR)
5. Point sur la lettre de suite de l'inspection du 20 août 2025 sur le thème de l'organisation de crise (Exploitant - ASNR)
6. Exercice national du 16 octobre (Préfecture - Exploitant)
  - Réunion publique du 29 septembre 2025
7. Informations diverses (CLI)
  - Point sur le déplacement inter-cli
  - Journée de formation des membres des CLI de la Manche (2 décembre 2025)
  - Report de la réunion publique du 30 septembre à février 2026

12h30 : Fin de l'Assemblée



**BENOIT FIDELIN**  
Président de la commission locale  
d'information de Flamanville

vous convie à assister à l'assemblée générale

[le jeudi 9 octobre 2025 à partir de 09h00, à l'amphithéâtre du pôle de proximité des Pieux](#)

**Quel est le rôle d'une Commission Locale d'Information ?**

Une Commission locale d'information (CLI) est une structure d'information et de concertation obligatoirement mise en place dès qu'il y a présence d'une Installation Nucléaire de Base (INB).

La CLI a une double mission : informer la population sur les activités nucléaires et assurer un suivi permanent de l'impact des installations nucléaires du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Flamanville.

Ces travaux doivent permettre ainsi au citoyen de se forger sa propre opinion sur le sujet du nucléaire. La CLI questionne l'exploitant EDF, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), organise des débats, effectue des contre-analyses, surveille l'environnement, engage des expertises, participe à des inspections.